

Bundesverband für Kindertagespflege e.V.

Baumschulenstr. 74 - 12437 Berlin
Telefon: 030/78 09 70 69
E-Mail: info@bvkt.de
www.bvkt.de

Deuxième édition révisée, 2022

Idée et textes : Dr. Teresa Lehmann, Katharina Queisser
Design : Daria Fürst
Rédaction : Bundesverband für Kindertagespflege
Traduction : Dolpöp/Kindererde gGmbH

 **BUNDESVERBAND FÜR
KINDERTAGESPFLEGE**
Bildung. Erziehung. Betreuung.

 **ke Kindererde**
dolpöp

Le projet «Démocratie et Participation dans le cadre de la garde d'enfants par un(e) assistant(e) maternel(le)» du Bundesverband für Kindertagespflege (l'association fédérale pour la garde d'enfants par un(e) assistant(e) maternel(le)) est soutenu par le Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend (ministère fédéral de la Famille, des Personnes âgées, des Femmes et de la Jeunesse) dans le cadre du programme fédéral «Vivre la démocratie!». Cette publication ne constitue pas une expression d'opinion du BMFSFJ ou du BAFZA (Office Fédéral pour la Famille et les fonctions de la société civile). Les auteurs assument la responsabilité des déclarations relatives au contenu.

Gefördert vom

 Bundesministerium
für Familie, Senioren, Frauen
und Jugend

im Rahmen des Bundesprogramms

 Demokratie **leben!**

BEAUCOUP D'ESPACE POUR LA PARTICIPATION – LA PARTICIPATION AUPRÈS DES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S.

CUISINE

Quand votre enfant est chez l'assistant(e) maternel(le), il décide de ce qu'il mange et de la quantité de nourriture dans son assiette. Cela peut avoir pour conséquence qu'à la maison, il mange différemment de ce que vous avez l'habitude de voir. C'est normal et il n'y a aucune raison de s'inquiéter dans un premier temps. Même si votre enfant ne mange que des pâtes pendant des semaines : c'est une phase temporaire et cela passera. Les avantages de l'autodétermination sont majoritaires: si votre enfant décide lui-même de ce qu'il mange et de la quantité, il apprend à écouter son corps. C'est important pour sa santé.

TABLE À LANGER

Chez l'assistant(e) maternel(le), votre enfant aura une nouvelle couche uniquement s'il y consent. Il se peut donc que, lorsque vous venez le chercher, il ne porte pas toujours une couche propre. En revanche, il apprend que ses propres barrières sont respectées.

SALLE DE BAIN

Ce qui est valable pour le changement de couches l'est également pour d'autres domaines concernant l'hygiène corporelle : votre enfant n'est peut-être pas parfaitement propre lorsque vous venez le chercher. Mais il apprend qu'il est maître de son corps et que ses barrières sont respectées.

SALLE DE JEUX, SALON OU CUISINE

Chez l'assistant(e) maternel(le), votre enfant peut se servir et boire de l'eau ou du thé non sucré à tout moment. C'est pourquoi il voudra peut-être aussi se servir lui-même à la maison. Vous pouvez convenir avec votre enfant de règles qui peuvent être différentes de celles lors de la garde d'enfants. Les enfants apprennent rapidement qu'il y a des règles différentes selon l'endroit où ils se trouvent. Ils se comportent différemment selon s'ils sont chez l'assistant(e) maternel(le) ou à la maison.

COULOIR OU GARDE-ROBE

Dans le cadre du service de garde, on aide votre enfant à apprendre à s'habiller seul. Il apprend à sentir lui-même s'il veut mettre un bonnet ou une écharpe lorsqu'il sort. Souvent, les adultes reportent leur sensation de froid sur les enfants, sans tenir compte du fait que les enfants bougent beaucoup plus. Le fait que votre enfant puisse décider lui-même ne signifie pas qu'il est laissé seul. La personne en charge de sa garde propose toujours à son enfant un bonnet, des gants, une écharpe, etc. et vérifie prudemment sa température corporelle.

SALLE DE JEUX OU SALON

Dans le cadre du service de garde, votre enfant participe au choix des activités qui vont se passer pendant la journée. Les assistant(e)s maternel(le)s adaptent le déroulement de la journée aux besoins de tous les enfants. Bien entendu, il faut aussi faire des compromis. Il est important pour votre enfant d'apprendre que des règles sont nécessaires pour que tout le monde puisse cohabiter dans de bonnes conditions. Mais il est tout aussi important d'apprendre que les règles sont faites par des êtres humains et qu'elles peuvent être modifiées s'il y a de bonnes raisons de le faire.

SALLE DE JEUX OU SALON

Chez l'assistant(e) maternel(le), votre enfant décide lui-même de ce qu'il fait. Le jeu libre est, surtout pour les jeunes enfants, l'activité la plus importante pour développer ses propres intérêts, assimiler de nouvelles expériences, apprendre à résoudre des problèmes, se mettre d'accord avec les autres. Votre enfant apprend donc beaucoup plus dans le jeu libre que par les activités que les adultes lui imposent. Il se fait une idée du monde et de sa propre place au sein de celui-ci – il se forme.

JARDIN OU AIRE DE JEUX

Beaucoup d'enfants aiment être dehors. Ils peuvent bouger plus librement, tester leurs limites et se sentir parfois moins surveillés. À l'extérieur, ils font des expériences avec la météo, les différents éléments naturels, les pierres, les animaux et les plantes. Ici aussi, la règle est la suivante : les enfants doivent avoir suffisamment de temps pour s'occuper eux-mêmes et suivre leurs intérêts. Il peut arriver que leurs vêtements soient sales ou mouillés. En revanche, votre enfant apprendra beaucoup de choses par lui-même.

ET VOUS, EN TANT QUE PARENTS
OU TUTEURS ?

 **BEVKi**
bundeselternvertretung.de

L'association fédérale de représentation des parents d'enfants dans les structures d'accueil de jour et de garde d'enfants auprès des assistant(e)s maternel(le)s (BEVKi) s'engage pour une amélioration constante de l'accueil de jour des enfants. Participez à cette action! Vous trouverez plus d'informations sur www.bevki.de ou par e-mail à info@bevki.de.

LE PROJET «DÉMOCRATIE ET PARTICIPATION DANS LE CADRE DE LA GARDE D'ENFANTS PAR UN(E) ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)»

Le projet «Démocratie et Participation dans le cadre de la garde d'enfants par un(e) assistant(e) maternel(le)» propose des informations, des parcours de perfectionnement et des outils de travail sur les thèmes de la démocratie et de la participation dans la garde d'enfants par les assistant(e)s maternel(le)s. Veuillez trouver plus d'informations sur Internet à propos du projet : www.bvkt.de/demokratie

DOLPÖP : PARLER-ÉCOUTER-COMPRENDRE

Surmonter les barrières linguistiques dans les crèches et auprès des assistant(e)s maternel(le)s. Dolpöp propose des services gratuits de médiation linguistique et d'autres outils pour permettre une bonne coopération entre les parents, les crèches et les écoles maternelles : www.dolpaep.de

Dolpöp est un projet de Kindererde gGmbH, soutenu par Senatsverwaltung für Bildung, Jugend und Familie (l'Administration du Sénat pour l'Éducation, la Jeunesse et la Famille). Veuillez regarder aussi l'application pour les crèches/écoles maternelles : dolki. Elle est gratuite, sans publicité et vous pouvez la télécharger dans Google Play Store à l'adresse suivante :



7
**BONNES
RAISONS
D'IMPLIQUER
LES JEUNES ENFANTS
DANS LES DÉCISIONS**

La participation au sein de la garde d'enfants assurée par un(e) assistant(e) maternel(le)

 **BUNDESVERBAND FÜR
KINDERTAGESPFLEGE**
Bildung. Erziehung. Betreuung.

SEPT BONNES RAISONS D'IMPLIQUER LES JEUNES ENFANTS DANS LES DÉCISIONS – LA PARTICIPATION AU SEIN DE LA GARDE D'ENFANTS GÉRÉE PAR UN(E) ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)

La participation est à l'ordre du jour. Qu'est-ce que cela veut dire exactement? Est-elle importante? Quelles sont ses répercussions – y compris à la maison? Ce leporello (livre que l'on déplie comme un accordéon) donne de la clarté sur cette thématique. Au recto, on trouve sept bonnes raisons de faire participer les enfants dans les décisions. Au verso, on lit ce que cela signifie pour la famille quand les enfants, gardés auprès d'un(e) assistant(e) maternel(le), sont impliqués.

CE QUE L'ON ENTEND PAR PARTICIPATION

La participation des enfants consiste à les faire participer aux décisions qui les concernent ou qui concernent leur communauté. Pour les enfants de moins de trois ans, il s'agit de nombreuses décisions quotidiennes : Qu'est-ce que je mange? Quand est-ce qu'on me change ma couche? Combien de temps je fais la sieste? Qu'est-ce que je mets pour sortir? Qu'allons nous faire aujourd'hui? Pendant longtemps, on a pensé que les adultes savaient mieux ce qui était bon pour les enfants. Aujourd'hui, il est clair que les enfants sont capables de bien plus que ce que l'on pensait d'eux, jadis. Pourquoi est-il donc important d'impliquer les jeunes enfants dans les décisions?

LA PARTICIPATION EST IMPORTANTE POUR LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL DES ENFANTS.

Les enfants acquièrent une personnalité plus forte quand ils savent qu'ils peuvent influencer leur monde et que leur opinion est respectée. Ils acquièrent une personnalité démocratique lorsqu'ils apprennent que les autres ont le même droit qu'eux, de s'exprimer et de se sentir concernés. Ils apprennent tout cela dans la pratique – en participant aux décisions.



PARTICIPER, C'EST SE FORMER.

La formation est une confrontation très personnelle avec le monde, les êtres vivants qui y vivent et soi-même. On ne peut pas former un enfant en lui «donnant» ce qui ne l'intéresse pas. On peut soutenir la formation en répondant aux questions, aux intérêts de l'enfant et en rendant son environnement stimulant. Mais c'est l'enfant au final qui décide de ce qui l'intéresse et à quoi il veut s'intéresser.



LA PARTICIPATION DÉVELOPPE LA SANTÉ DE L'ENFANT.

Les enfants font d'importantes expériences avec leur corps lorsqu'ils décident (ou pas) d'essayer certaines choses. Cela concerne par exemple les aliments, les vêtements ou les couches: ce que l'on ressent en marchant pieds nus dans la neige, en mangeant simplement du beurre ou en se baladant sans couche pendant un certain temps. Ces expériences sont importantes pour que les enfants développent une perception de leur propre corps et de leur propre santé. Ils doivent être bien accompagnés sur le plan pédagogique, sans que cet accompagnement ne se transforme en tutelle.



LA PARTICIPATION PROTÈGE LES ENFANTS.

La perception du propre corps implique également de connaître et de défendre ses limites quand on est mal à l'aise. Les enfants remarquent si quelque chose leur semble étrange et le manifestent de différentes manières. Les assistant(e)s maternel(le)s les guident afin qu'ils puissent indiquer leurs limites par des gestes et des mots clairs. Même un enfant de deux ans est déjà capable de dire «stop» ou «non». Selon la réaction des autres personnes, il réalise s'il peut se défendre avec succès contre des effleurements désagréables. Ces expériences sont importantes pour la protection de l'enfance.

LA PARTICIPATION EST SYNONYME DE QUALITÉ PÉDAGOGIQUE.

Du point de vue des enfants, la participation est une caractéristique de la réussite pédagogique. Pour les enfants, il est important d'être pris au sérieux et d'être impliqués. Les enfants ne veulent pas seulement jouer, ils veulent aussi résoudre des problèmes, prendre des décisions et accomplir de vraies tâches. Ils veulent participer à la vie de tous les jours. La garde d'enfants auprès des assistant(e)s maternel(le)s est particulièrement adaptée pour offrir de telles possibilités d'éducation et de participation proches du contexte quotidien.



LA FORMATION AMÉLIORE LES PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISION ET DES EFFETS QUI EN DÉCOULENT.

On peut parler d'un bon processus de prise de décision lorsque tous ceux qui sont concernés par les conséquences de la décision peuvent prendre part à la discussion - même si les personnes concernées n'ont que deux ans. Ces processus de prise de décision sont bons lorsqu'ils développent l'horizon des participants. Par exemple, parce que les participants découvrent les points de vue des autres, parce qu'ils apprennent à justifier leur propre opinion ou parce qu'ils entendent de nouvelles argumentations. Les enfants ont souvent leurs propres idées et opinions, que les adultes ne peuvent pas prévoir. C'est pourquoi ils devraient être directement impliqués dans les décisions.



LA PARTICIPATION FAIT PARTIE DE LA DÉMOCRATIE ET DE L'INCLUSION.

Les sociétés démocratiques ne sont pas figées, mais soumises à des changements constants. La démocratie n'est jamais «terminée». On le voit notamment aux modifications législatives et aux conventions telles que l'introduction du droit de vote des femmes (1918), la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (1989), la loi générale sur l'égalité de traitement (2006) et la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (2008).

Inclusion et démocratie sont imbriquées l'une dans l'autre : L'inclusion signifie «être inclus», avoir le droit de participer, de contribuer avec ses propres idées. La démocratie désigne la qualité de la participation et de la création : dans le meilleur des cas, une qualité qui tient compte de l'égalité de tous les individus et qui permet à chacun de participer.

